

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE1947

présenté par

Mme Jacqueline Maquet, M. Ardouin, Mme Khattabi, Mme Piron, Mme Sylla, M. Rebeyrotte et  
M. Bois

-----

### ARTICLE 35

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« sur demande d'un »,

les mots :

« pour chaque ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre obligatoire la création de commissions d'attribution à l'échelle des EPCI qui est le niveau pertinent d'attribution de logement.